

Éditorial

Carole Fleuret 

Volume 47, numéro 1, printemps 2024

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1111144ar>

DOI : <https://doi.org/10.53967/cje-rce.6585>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Society for the Study of Education

ISSN

0380-2361 (imprimé)

1918-5979 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fleuret, C. (2024). Éditorial. *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation*, 47(1), v–vii. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.6585>

© Canadian Society for the Study of Education, 2024



Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Éditorial

Carole Fleuret

Université d'Ottawa

Pour ce nouveau numéro de la Revue canadienne de l'éducation, nous vous présenterons cinq articles qui traitent, dans un premier temps, des futurs enseignants et de leurs choix de pratiques préconisées pour leur planification. Dans un second temps, nous aborderons le processus inférentiel. Par la suite, il sera question de dyslexie. Les deux derniers articles porteront respectivement sur les rapports sociaux liés au colonialisme et, le dernier, à l'élaboration d'une grille d'observation de la résolution collaborative de problèmes.

Le premier article aborde la formation des futurs enseignants. Barbier et Colognesi ont souhaité explorer la mobilisation des pratiques préconisées à la formation initiale dans leur planification. Pour ce faire, ils ont collecté, auprès de 18 futurs enseignants, toutes les planifications réalisées durant leur dernier stage de quatre semaines. Une part importante de ces pratiques ont été relevées dans l'analyse de contenu réalisé par les chercheurs. Entre autres, la gestion des contenus à enseigner, la mise en lien entre les matières, la gestion des ressources, etc. De plus, il semble que ces futurs enseignants n'anticipent pas vraiment la place de leurs rétroactions auprès des élèves quant à leur processus d'évaluation, ce qui représente un enjeu de taille.

Le second article, rédigé par Cause, Syssau et Blanc, se penche sur les capacités inférentielles et, plus précisément, sur leur évaluation. L'objectif était d'explorer si des différences développementales étaient présentes afin d'ajuster, le cas échéant, le matériel d'évaluation. Les chercheurs¹ ont recruté 348 élèves d'Occitanie (Hérault, France) répartis en trois groupes : 100 élèves en grande section de maternelle, 142 en classe de cours préparatoire (CP, 1^{re} année) et 106 en cours élémentaire 1^{re} année (CE1, 2^e année).

1 Le masculin est utilisé dans sa forme épiciène, c'est-à-dire un genre neutre.

Dans chaque classe, le groupe était séparé en deux : un avait une histoire convenant à sa classe d'âge, l'autre moitié à une classe d'âge immédiatement au-dessus. Les résultats soulignent que lorsque les élèves de différents niveaux scolaires sont évalués à l'aide d'un même récit et bien ils présentent des différences quant à leur réussite. Toutefois, quand ils sont évalués avec un récit qui correspond à leur niveau scolaire, il n'y a pas de différences relevées entre les classes d'âge.

Après les capacités inférentielles, nous aborderons maintenant l'article de Turcotte Tousignant, Parent, Dupuis et Gay sur la dyslexie. Les chercheurs ont réalisé une étude pilote à partir d'un devis à série temporelle sur le programme *Des mots pour les maux*. Ils cherchaient à mesurer les effets potentiels dudit programme (décodage et orthographe), puisqu'il est implanté dans les écoles auprès d'élèves dyslexiques ou à risque de présenter un tel trouble. Turcotte Tousignant et al., ont suivi six (6) enfants de la 4^e à la 6^e année, ayant le français comme langue maternelle. Six mesures ont été prises durant les deux phases de l'étude : phase 1 (avant et après trois et six semaines d'orthopédagogie qui est déjà dispensée aux élèves) et, pour la phase 2, après huit, 16 et 24 semaines du programme testé) afin d'évaluer les compétences avant et après l'introduction du programme. Les résultats semblent suggérer que le programme améliore d'une certaine façon les correspondances graphèmes-phonèmes, notamment en lecture. Mais, plus particulièrement, il semble que les représentations orthographiques en lecture et en orthographe après 16 semaines d'intervention se sont améliorées.

Le quatrième article de ce numéro s'intéresse aux rapports sociaux liés au colonialisme de peuplement dans un contexte scolaire non autochtone. Dans cette étude sociologique, St-Pierre et Hirsh s'intéressent au discours d'enseignants non autochtones en contexte colonial, c'est-à-dire en tant que société majoritaire qui occupe des territoires des premiers peuples. Pour réaliser leur étude, les auteurs ont eu recours à l'approche interactionniste, c'est-à-dire au sens construit par les acteurs en situation scolaire non autochtone. Six (6) enseignants du secondaire ont été rencontrés par vidéoconférence. De manière générale, il ressort de cette recherche que les rapports entre Autochtones et non-Autochtones ne concernent pas ce qui a lieu en contexte scolaire, signe d'un effacement du colonialisme et des Autochtones.

Le dernier article que nous présenterons pour conclure ce numéro s'attarde sur la conception d'une grille d'observation de la résolution collaborative de problèmes (RCP). Parent a constaté que peu d'outils existaient pour étudier la RCP. Prenant appui sur le

modèle de Strayer et Gauthier, le chercheur a élaboré une grille structurée en trois volets : phase descriptive, phase exploratoire et évaluation systématique. Une fois conçue, cette grille a été mise à l'essai auprès de 109 élèves du primaire répartis dans trois (3) écoles du Québec. Les résultats soulignent que le potentiel de cette grille à savoir une lecture qualitative et interprétative de la mobilisation des compétences est une avenue intéressante à considérer. De plus, à partir des fréquences relevées, il est aussi possible d'interpréter les comportements relatifs à chacun des indicateurs, ce qui permet aux enseignants d'orienter leurs pratiques pédagogiques.